FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	CarpetCleaner Powder
Synonymes	CPID 539061-02
Code du produit	KWZ 50
UFI	99VV-DAEG-D05D-WURP

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Nettoyant pour tapis Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.
Utilisations déconseillées	Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	KWZ Industrie AG Ringstrasse 15 CH-8600 Dübendorf Telefon +41 44 404 22 88 [8-17h] Telefax +41 44 404 22 99 Help-desk: info@kwzag.ch / www.kwzag.ch
1.4. Numéro d'appel d'urgence	Tox Info Suisse : [24h/7d] Tel. 145 / info@toxinfo.ch
Date d'émission	04.03.2021
Version	1.0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	Sensibilisants cutanés, Sous-catégorie 1A, H317 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2, H411

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP), le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P102: Tenir hors de portée des enfants. P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P501e: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précaution d'usage.
Informations supplémentaires	Aucun(e).
Identificateur de produit	octhilinone (ISO); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one; [OIT], No.-CAS 26530-20-1, No.-CE 247-761-7
2.3. Autres dangers	Pas de dangers particuliers à signaler.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Solution aqueuse; contient Surfactants.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
octhilinone (ISO); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one; [OIT]	< 0,1%	Acute Tox. 2 H330, Acute Tox. 3 H311, Acute Tox. 3 H301, Skin Corr. 1A H314, Eye Dam. 1 H318, Skin Sens. 1A H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410, EUH071 [Skin Sens. 1A H317: C ≥ 0,0015 %] Facteur M chronique=100	No.-CAS: 26530-20-1 No.-CE: 247-761-7 No.-Index: 613-112-00-5

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Consulter un médecin après toute exposition importante.
Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l’incendie

5.1. Moyens d’extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d’urgence

Conseils pour les non-secouristes	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Conseils pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle.
6.2. Précautions pour la protection de l’environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.
6.4. Référence à d’autres sections	Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter l'ingestion, l'exposition prolongée des yeux et de la peau, et l'inhalation de toute vapeur générée. Respecter les mises-en-garde de l‘étiquette.
7.2. Conditions d’un stockage sûr, y compris d’éventuelles incompatibilités	Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Dans le récipient fermé de moins de 2 ans sur la date de fabrication de conserves. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Classe de stockage ---.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

octhilinone (ISO); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one; [OIT] (CAS 26530-20-1)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Sensitizers	Sensitizer
Switzerland - Occupational Exposure Limits - Skin Notation	skin notation
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	0.05 mg/m3 TWA [MAK] (inhalable dust)
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	0.1 mg/m3 STEL [KZW] (inhalable dust)

8.2. Contrôles de l’exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Appareil respiratoire avec filtre A2 [EN141].

Protection des mains Gants de protection conformes à EN 374. Gants en latex. Temps de percée: > 8 h.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit.

Contrôle d'exposition de l'environnement Eliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide.
Couleur	Jaune.
Odeur	Pas d'information disponible.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d’ébullition ou point initial / intervalle d’ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d’explosion:	Non déterminé.
Point d’éclair:	
Température d’auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	Non applicable.
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 10.3
10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.4. Conditions à éviter	Chauffé en présence d'air.
10.5. Matières incompatibles	Des oxydants forts.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. **octhilinone (ISO); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one; [OIT] (CAS 26530-20-1)** Dermal LD50 Rabbit = 690 mg/kg (NZ_CCID) Oral LD50 Rat = 550 mg/kg (NZ_CCID)
Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Peut irriter le système respiratoire.
Expérience chez l'homme	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.2. Persistance et dégradabilité	Inclus tensioactifs répondent aux critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.4. Mobilité dans le sol	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
12.7. Autres effets néfastes	Catégorie de risques pour l'eau (CH): B.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Se mettre en contact avec le fabricant. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 20 01 29 . Les résidus sont à traiter comme des déchets dangereux.
Emballages contaminés	Eliminer comme le produit non utilisé. Code d'élimination des déchets 15 01 02.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Non applicable.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Règlement type des ONU	
ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: <5%: agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques agents de conservation, parfums VOC (CH) = <3%

octhilinone (ISO); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one; [OIT] (CAS 26530-20-1)

Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Minimum Purity	960 g/kg Sunset Date: 12/31/2027
Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Product Type	Product Type: 8
EU - Biocides (2007/565/EC) - Substances and Product-Types Not to Be Included in Annexes I, IA and IB to Directive 98/8/EC	Product type: 12
EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	571 Product type 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13 (247-761-7)
EU - Biocides (528/2012/EU) - Active Substances	8 - Wood preservatives (Commission Implementing Regulation 2017/1277/EU Commission Implementing Decision 2017/2334/EU)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision

Changements depuis la dernière version: remaniement général.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH]
CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle.
VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)

Les principales références bibliographiques et sources de données

L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Procédure de classification

Méthode de calcul.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.
H301: Toxique en cas d'ingestion.
H311: Toxique par contact cutané.
H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H330: Mortel par inhalation.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Autres informations

Voir mode d'emploi de produit/etiquette.

Mode d'emploi

Conserver hors de la portée des enfants.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.